Faculté des sciences médicales et paramédicales
Aix-Marseille Université

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

FACULTE DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES DE MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Après approbation

Séance du Jeudi 2 février 2023

Siégeant en formation plénière

ETAIENT PRÉSENTS :

Le Président :	G. LÉONETTI.
Collège des Enseignants A :	P. BERBIS, E. CHARAFE-JAUFFRET, S. COLSON, P. DESSI, S. GUIS
Collège des Enseignants B :	R. ARCANI, D. BIRNBAUM, M. GAUDRY, D. MEGE, S. MIRAPEIX, A. TOSELO, C. ZAKARIAN
Personnel BIATSS :	J-L. ANSALDI
Collège Étudiants :	C. ACQUARINI, R. BERRY, D. BIGEY—FRAU, T. MAITREPIERRE, S. NAZIH, L. ORTEGA, M-B. ROUX, A. TICHADOU
Personnalités Extérieures :	S. PEREZ, S. DRAY
Invités :	P. ADALIAN, J. M. VITON

ONT VOTÉ PAR PROCURATION :

Collège des Enseignants A :	F. DUFFAUD, B. FOTI, A. MEYER-DUTOUR, A. TRBUCHON-DA FONSECA
Collège des Enseignants B :	C. DELTEIL, V. GELSI-BOYER
Personnel BIATSS :	E. ROSA
Personnalités Extérieures :	D. NOBILE

ETAIENT ABSENTS :

Personnel BIATSS :	A. BEN TAHAR, J-P. MARIOTTI
Personnalités Extérieures	F. CREMIEUX, B. GENZANA, A. PHILIPPE, M-P. SICARD-DESNUELLE, M-L. GUIDI MELIKOFF
Invités :	L. BENSOUSSAN, J-L. MEGE

Monsieur le Doyen ouvre la séance à 18h00 en demandant l'approbation du procès-verbal du conseil de Faculté Plénier du mercredi 7 décembre 2022.

Le Conseil adopte le procès-verbal du conseil précédent et approuve à l'unanimité de ses membres présents ou représentés l'ordre du jour.

- ***VIE UNIVERSITAIRE***

Campagne modification offre de formation 2023/2024

Mention Biologie Santé

- Ouverture du master 2 Oncologie en alternance
- Suspension du master 1 Conseil en Génétique et Médecine Prédictive pour l'année universitaire 2023-2024
- Ouverture du parcours Biomarqueurs et Intelligence Artificielle dès le master 1

Mention Santé Publique

- Fermeture du master 1 Prévention, éducation pour la santé, éducation thérapeutique

Mention Santé

- Fermeture du master 1 tronc commun option Coordination de parcours complexes de soins (parcours à petit effectif -10 étudiants/an)

Mention Humanités Médicales

- Fermeture du master 2 Anthropologie évolutive : os, gènes, cultures (parcours à petit effectif -10 étudiants/an)

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

Campagne de Sélection Master 1

Présentation document (voir annexe)

Tarification formation continue

Aucune augmentation des tarifs.

- **Capacités de Médecine** : 1067,25 € (rappel 2022 : 1067,25€)

- **Masters** : entre 4058 € et 8478 € selon le master choisi (Humanités médicales, santé, Biologie santé, santé publique et Neurosciences) (rappel 2022 : entre 4058 et 8478 €)

Sciences Infirmières

- DE IPA_: 5278 € (rappel 2022 : 5278 €) pour la 1ère année
- DE IPA_: deuxième année pour chaque mention : 9278 €
- DE Infirmier d'anesthésie : 9278 € pour chaque année (rappel 2022 pour la 1ère année : 9278 €)
- DE Infirmier de bloc opératoire : 9278 € par année d'étude (rappel 2022 pour la 1ère année : 9278 €)
- DE cadre de santé : 5278 € (rappel 2022 : 5278 €) pour la 1ère année
- DE cadre de santé deuxième : 9278 €

Sciences de la Réadaptation

- DE Ergothérapie : 5205,00 € (rappel 2022 : 5 205,00 €)
- Certificat de Capacité Orthophonie : 5574,00 € (rappel 2022 : 5 574,00 €)
- Certificat de Capacité Orthoptie : 5365,00 € (rappel en 2022 : 5 365,00 €)
- Diplômes d'Etat de Pédicure-Podologie : 5239,00 € (rappel en 2022 : 5239,00 €)
- Diplômes d'Etat de Masseur-Kinésithérapie : 5239,00 € (rappel en 2022 : 5239,00€)

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

Composition conseil de perfectionnement – Formation IBODE

- 2 représentants étudiants par promotion (soit 2 cette année)
- Le directeur de l'ESI SMPM
- Le directeur de l'école IBODE
- Le responsable scientifique de l'école IBODE
- Le responsable de filière de l'école IBODE
- les formateurs de l'école IBODE (3)
- 1 enseignant Universitaire
- des représentants des professionnels : 5 (1/3 du conseil)

Composition conseil de perfectionnement –
Formation IPDE

- 2 représentants étudiants par promotion (soit 2 cette année)
- Le directeur de l'ESI SMPM
- Le responsable de filière de l'école IFIP APHM
- Le responsable scientifique de la filière
- 1 enseignant Universitaire
- 1 représentant de l'ARS
- 1 représentant de la DREETS
- des représentants des professionnels : 4 (1/3 du conseil)

Composition conseil de perfectionnement –
Formation CDS

- 2 représentants étudiants par promotion (soit 2 cette année)
- Le directeur de l'ESI SMPM
- Le responsable de filière de l'IFCS APHM
- Le responsable scientifique de la filière
- 1 enseignant Universitaire
- 1 représentant de l'ARS
- 1 représentant de la DREETS
- des représentants des professionnels : 4 (1/3 du conseil)

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

- ***VIE FACULTE***

Renouvellement agrément formation

Formation : Ergothérapie auprès de la Région et de l'ARS

Site concerné : Faculté SMPM site Nord

Durée : Renouvellement pour 5 ans (date de création initiale 31/07/2012)

Quota place souhaité : 36 étudiants (précédemment 30)

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

Faculté des sciences médicales et paramédicales
Aix-Marseille Université

Demande de subvention

Formation : Pédicure-Podologie

Financeur : Région

Site concerné : Faculté SMPM site Nord

Objet de la demande : Equipement de la clinique de podologie

Montant total du projet : 209 250 €

Montant demandée au près de la Région : 167 400 €

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

Validation tuteur de stage en Orthophonie

NOM	PRENOM	VILLE
BACULARD	DELPHINE	MARSEILLE
BELLOT	CHRISTINE	MARSEILLE (01)
BLANC	VANINA	AJACCIO
BONIN-CHAUVEAU	GWENVAÊLLE	BEAUVALLON (69)
BOURGUIGNON	ADELINE	SAINT-ETIENNE
CAUTAIN	MARIE	MARSEILLE
CHABERT	CHRISTELLE	ORAISON (04)
CHAUVY	ORIANE	MORNANT (69)
FERNANDEZ	CHARLOTTE	NICE
GOUARD	AMELIE	NIMES
GRIGUER	ALEXANDRA	LA PENNE SUR HUVEAUNE
HAUTECOEUR	NATHALIE	GENERAC (30)
KRUM	DELPHINE	ROQUEVAIRE
MEYER	ELSA	GAP
OLLAGNON	CHARLOTTE	LE PUY EN VELAY
QUILAN	JUSTINE	MARSEILLE (1er)
QUINTIN	EMILIE	VIF (38)
REY	MORGANE	AVIGNON
ROQUE-SAGNIER	AGATHE	GENRAC (30)
SAVAL	MARIE	MARSEILLE
SEFERIAN	AMANDINE	ALLAUCH
WATERHOUSE	LEA	MARSEILLE

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

Faculté des sciences médicales et paramédicales
Aix-Marseille Université

Attestations de formation médecine dentaire

Nom de l'attestation : Masterclass de chirurgie plastique parodontale niveau 1
Nom du responsable : Pr Virginie MONNET-CORTI

Objectifs de la formation :
Acquérir des techniques de chirurgie plastique parodontale.
Maîtriser les protocoles opératoires en chirurgie plastique parodontale additive – Niveau 1

Durée de la formation : 2 jours, soit un total de 16H

Capacité d'accueil : 12 candidats

Localisation de l'enseignement : Île de la Réunion

Coût de la formation : 720€

Nom de l'attestation : Masterclass de chirurgie plastique parodontale niveau 1
Nom du responsable : Pr Virginie MONNET-CORTI

Objectifs de la formation :
Acquérir des techniques de chirurgie plastique parodontale.
Maîtriser les protocoles opératoires en chirurgie plastique parodontale additive – Niveau 1

Durée de la formation : 2 jours, soit un total de 16H

Capacité d'accueil : 12 candidats

Localisation de l'enseignement : Île Maurice

Coût de la formation : 300€

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

Le Secrétaire de Séance
Julien CALABRO

Monsieur le Doyen
Georges LEONETTI